

Quel' mag!

Journal d'informations

Octobre 2025

FOCUS

Le passage du Tour de France :
un souvenir mémorable !

PAGE 6

AU COEUR DE

Quel devenir pour l'église
de Saint-Gault ?

PAGE 8

L'ACTU EN IMAGES 3

FOCUS 6

- Le passage du Tour de France 2025 : Un souvenir mémorable !

AU CŒUR DE... 8

- Quel devenir pour l'église de Saint-Gault ?

ILS FONT LA COMMUNE 10

- L'Espace Claire Vue a ouvert ses portes !

À SAVOIR 12

- Agenda
- Inscriptions sur les listes électorales
- Entretien du cimetière
- Obligations légales pour les associations

LE CONSEIL A VOTÉ 14

- Le nouveau lotissement "Les Chênes 2"

L'INTERCOMMUNALITÉ 15

- L'été à l'accueil de loisirs

Commune de Quelaines Saint-Gault
4 rue de la Mairie
53360 QUELAINES SAINT-GAULT
02 43 98 82 08
mairie@quelaines-saint-gault.fr
www.quelaines-saint-gault.fr



QUEL'MAG N°12 - OCTOBRE 2025
Directeur de la publication : Laurent LEFÈVRE, Maire
Comité de rédaction : Commission communication.
Rédaction : Service communication et commission communication.
Crédits photos : Mairie de Quelaines Saint-Gault, Dominique DESODT.
Maquette : Service Communication - Océane GUILLARD
Imprimé à 1100 exemplaires par l'imprimerie Faguer (Château-Gontier sur Mayenne - 53)
Distribution par la commune de Quelaines Saint-Gault



Édito



Chères quelainaises, chers quelainais,

Comme chaque été, nous avons pu partager plusieurs moments de détente et de convivialité : le passage du Tour de France, l'accueil des Nuits de la Mayenne, le Cinéma de Plein air etc... Parmi les moments forts de l'été, je retiens évidemment l'inauguration et l'après-midi portes ouvertes du pôle claire vue ! Un moment synonyme d'aboutissement pour ce projet qui a démarré il y a 4 ans.

Au-delà des festivités, la vie municipale continue de suivre son cours, avec la même volonté de répondre aux besoins du quotidien et de préparer l'avenir. Ainsi, plusieurs chantiers sont toujours en cours. Les travaux d'aménagement de la Rue d'Anjou sont entrés dans la phase d'embellissement jusqu'en fin d'année. Côté salle des sports, la partie rénovation de l'existant est achevée. La partie extension a connu quelques retards mais la situation étant désormais débloquée, le chantier suit désormais son cours. Nous espérons la fin des travaux pour l'été 2026.

Ces travaux, parfois contraignants, sont menés avec un souci constant de concertation et d'efficacité. Ils visent à améliorer la sécurité de nos rues et le confort de nos infrastructures. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour sa patience.

Notre commune, en charge de l'entretien du patrimoine, doit composer entre l'entretien de trois édifices religieux et de nombreux équipements communaux. L'église de Saint-Gault s'est fortement dégradée au fil des années et est aujourd'hui inutilisable et fermée au public. Depuis plusieurs années, un comité de pilotage composé d'élus et de personnes de la vie civile et paroissiale travaillent sur le devenir de ce lieu. Une décision difficile mais nécessaire doit être prise. Le projet présenté en réunion publique s'oriente vers l'aménagement d'un lieu de mémoire à l'emplacement de l'église engendrant une déconstruction partielle. Cela permettrait la sécurisation des lieux ainsi que la réouverture de cet espace au public. L'idée est de garder les traces de l'histoire de notre commune, tout en se tournant vers l'avenir de celle-ci. Je remercie sincèrement les habitants venus nombreux pour soutenir l'équipe municipale lors de cette réunion.

Bien à vous,

Laurent LEFÈVRE, Maire de Quelaines Saint-Gault



Les Nuits de la Mayenne *au Swin-Golf !*

Dans le superbe cadre du Swin-golf de Quelaines, le public est venu en nombre et a découvert deux spectacles dans le cadre des Nuits de la Mayenne. D'abord un spectacle-surprise « Blau » par la Ralba Compagnie, puis « Naïs » par la Compagnie Les Fautes de Frappe.

Bravo aux bénévoles du Swin Club pour l'organisation et merci aux Nuits de la Mayenne pour cet évènement !



Carton plein pour le cinéma de plein air !

Le cinéma de plein air organisé le vendredi 5 septembre a connu un franc succès avec environ 150 personnes présentes ! Bravo au Conseil Municipal des Enfants pour l'organisation de cet évènement en partenariat avec Atmosphères 53.

Merci aux entreprises et associations qui ont répondu à l'appel du CME et qui ont financé cet évènement. Merci aux associations de parents d'élèves des deux écoles qui ont collaboré pour accompagner le CME !



La fin d'année scolaire *à l'école Sainte-Marie !*

La traditionnelle fête champêtre a eu lieu le dimanche 22 juin sous un soleil radieux, avec messe, repas, danses de toutes les classes, stands de jeux, buvette et tirage de la tombola !

Le vendredi 27 juin, les habitants du foyer Oasis sont venus à l'école pour partager des ateliers sportifs et de réflexion, organisés par les élèves de CM2 et proposés à tous les élèves de l'école. La matinée s'est clôturée avec un temps convivial autour d'un pique-nique !

Bravo à l'équipe pédagogique et à l'association des parents d'élèves pour l'organisation de ces temps forts !



La fête *à l'école Maurice Carême !*

Retour sur la fête de l'école Maurice Carême le dimanche 29 juin ! Les maternelles nous ont emmené en tour du monde à travers un spectacle coloré sur les paysages, plein de fraîcheur et de poésie.

Les élèves des classes élémentaires ont touché nos cœurs avec des chants émouvants, préparés avec beaucoup d'attention !

Un grand bravo à tous les enfants pour leur investissement, ainsi qu'aux enseignants et aux membres de l'APE pour l'organisation de cette journée !



La station d'épuration *livre tous ses secrets !*

Les portes ouvertes de la station d'épuration, organisées en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Craon le samedi 25 mai, ont permis à une cinquantaine de personnes de découvrir le fonctionnement de la station et le chemin parcouru par les eaux usées avant d'être rejetées dans la nature.

Merci à Loïc POTTIER, agent en charge de la station d'épuration gérée par la communauté de communes, pour sa pédagogie !

Merci également aux élus communautaires et communaux pour leur présence aux différents créneaux de visites.



Les motards ont *un grand coeur !*

Le dimanche 22 juin, les Motards ont du Cœur ont fait escale à Quelaines Saint-Gault, sur le parvis du restaurant scolaire. Chaque année, cette balade vise à sensibiliser au don du sang et au don d'organes à travers la Mayenne. Un beau moment de partage et de solidarité !



C'est la fête *dans les quartiers !*



Les habitants du lotissement du Pont Neuf ont fêté les 30 ans de leur fête des voisins ! Du côté du lotissement Marmillon, cela fait 20 ans que la fête des voisins est organisé !

Le comité de jumelage *en visite à Stetten-Erisried !*

Dans le cadre du jumelage, un groupe de 39 personnes est parti en week-end du vendredi 4 au lundi 7 juillet à Stetten-Erisried ! Au programme :

- Visite de la distillerie Prinz (Autriche), découverte de l'île de Lindau et le lac de Constance ;
- Soirée de retrouvailles et signature d'une charte par les maires des deux communes pour renforcer le partenariat ;
- Activités libres en fonction des familles d'accueil et des groupes ;
- Petit déjeuner en commun avant de repartir vers Quelaines Saint-Gault en train.

Le week-end a été très apprécié et a laissé de très beaux souvenirs à tous ! Compliqué pour certains de redescendre de son petit nuage après ce beau moment.





Passage des *Boucles de la Mayenne !*

Les spectateurs sont venus nombreux, vendredi 30 mai, pour assister au passage des Boucles de la Mayenne dans le bourg de Quelaines Saint-Gault !

Soleil, bonne humeur et bénévoles motivés : la recette parfaite pour un bon moment ! Bravo au Comité des Fêtes pour l'animation et au Cyclo-club pour la sécurité.



La Race Across France de passage !

Sur leur parcours en direction de Mandelieu-la-Napoule, après avoir parcouru plus de 550 km sur 2500 km, les ultras-cyclistes de la Race Across Series ont fait étape à Quelaines Saint-Gault le jeudi 12 et vendredi 13 juin pour reprendre quelques forces !



3^{ème} année validée pour le Passeport du civisme !

Les CM1 et CM2 des écoles Maurice Carême et Sainte-Marie ont été conviés au bilan de la 3^{ème} année du Passeport du Civisme le mardi 1^{er} juillet !

Les 75 enfants participants ont réalisé 502 missions : 335 sur le temps scolaire et 167 hors temps scolaire ! Pendant l'année, les élèves ont participé à un forum santé, à des rencontres avec les résidents du Mottais, aux commémorations, à la journée de l'Europe, à une formation aux gestes de premiers secours, etc...

Les missions réalisées ont permis de collecter 167,25 € pour financer l'achat de matériels scolaires et de nombreux jouets ont été donnés dans les écoles au profit du Secours Catholique de Quelaines Saint-Gault !



Inauguration du terrain de foot à 5 !

Le samedi 20 septembre, le terrain de foot à 5 a été inauguré en présence de M. le Maire Laurent LEFÈVRE, des élus, de Vincent SAULNIER (Vice-président du Département de la Mayenne), de Florian TROMBETTA (Chef du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et représentant de l'Agence Nationale du Sport), de Geneviève CHARRIER (Présidente du District de Football de la Mayenne), de Nicolas POTTIER (ex-président du district) ainsi que de nombreux bénévoles et licenciés du club de football Quelaines ES !

Ce terrain de football 5x5 synthétique est entièrement financé par le Département de la Mayenne dans le cadre du plan "Héritage Mayenne 2024" et bénéficie de subvention de l'Agence Nationale du Sport et de la Fédération Française de Football. Ce nouvel équipement est désormais à disposition du club de football.

Le Tour de France à Quelaines Saint-Gault !

12 juillet 2025 : un souvenir mémorable !



▲ De très nombreuses décorations ont été réalisées par les associations, les agriculteurs, les écoles, la Maison des Loisirs, la Résidence Autonomie etc...



▲ Les signaleurs bénévoles

La photo gagnante au défi lancé par le Département "La Mayenne s'habille en jaune". Bravo à l'équipe de la maison des loisirs et les enfants participants ! ▼



La commune tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée !

- Les associations et leurs bénévoles : le Comité des fêtes, le Cyclo-club Quelainais, l'APEL Sainte-Marie, la Fanfare, le groupe de batucada "Tap'a gogo" l'association des commerçants & artisans, etc...
- Les agriculteurs ;
- Les écoles ;
- Les services municipaux et leurs agents : La résidence autonomie Le Mottais, l'Aide à la Vie Partagée, la Maison des loisirs, les services techniques et le service administratif ;
- Les commerçants : le QG, le P'tit Quelainais, le garage Flon, etc...

Le Village du Tour, organisé par le Comité des Fêtes ▼



▲ Ambiance musicale avec le groupe de Batucada "Tap'a Gogo" et la fanfare de Quelaines Saint-Gault



▲ Le passage de la Caravane du Tour



▲ Le passage des coureurs

Église de Saint-Gault

Réfléchir à son devenir

La commune de Quelaines Saint-Gault (issue de la fusion des communes de Quelaines et de Saint-Gault en 1988) dispose de trois édifices religieux sur son territoire : l'église de Quelaines, la Chapelle du Pré-Guyon et l'église de Saint-Gault. Cette dernière s'est fortement dégradée au fil des années, elle est inutilisée depuis plus de 20 ans et fermée au public. Une réunion publique a été organisée le jeudi 4 septembre 2025 afin d'exposer l'historique de ces années de réflexions et d'études avec la proposition d'un lieu de mémoire.

Les édifices religieux de la commune

L'église "Saint-Gervais et Saint-Protas" de Quelaines, où ont lieu les offices, est en bon état avec des travaux et des entretiens réalisés régulièrement. Il reste toutefois une tranche de travaux importante et nécessaire à réaliser prochainement au niveau de la nef (estimation en 2021 autour de 235 000 € HT).

La Chapelle du Pré-Guyon est également en bon état et utilisée occasionnellement par la paroisse, notamment pour la célébration de la mi-août.

L'église de Saint-Gault fait partie de notre paysage, de notre mémoire collective, de notre histoire communale. Elle a vu passer des générations, accueilli des moments de joie, de recueillement, de foi ou simplement de silence. Aujourd'hui, cette église n'est plus utilisée et est devenue un bâtiment en péril. Son état structurel est gravement compromis : affaissement entre la nef et le chœur, écartement des murs périphériques du chœur, nombreuses fissures. La sécurité des personnes est menacée. Depuis décembre 2023, suite à un éboulement de la partie haute du mur de la nef, Monsieur le Maire a pris un arrêté de mise en place d'un périmètre de sécurité aux abords de l'église. La route départementale est depuis cette date en circulation alternée.



Toutes les reliques et vestiges intérieurs ont été enlevés et mis en sécurité par une entreprise spécialisée.

Un comité de pilotage composé d'élus, de personnes hors conseil municipal et de personnalités de la vie paroissiale a été mis en place depuis 2020 afin de réfléchir au devenir de l'église de Saint-Gault.

Beaucoup d'échanges, d'études et d'estimations ont été réalisés. Les services de l'état et le diocèse ont été associés à ce dossier et soutiennent l'équipe municipale sur ce projet.

Les options étudiées

- La réhabilitation : Les travaux importants nécessaires et coûteux (plus de 500 000€ HT) impacteraient très fortement le budget sur plusieurs années, sachant que des travaux sont nécessaires pour maintenir en bon état les deux autres édifices religieux de la commune.
- Des travaux de mise hors d'eau : ce serait une 1^{ère} étape pour aller ensuite vers la réhabilitation, ce qui engage financièrement la commune dans le temps, même avec des aides.
- La vente à l'euro symbolique : difficile sachant qu'il n'y a plus de terrain autour depuis la vente du presbytère.
- Le changement de destination du bâtiment : compliqué de trouver une autre utilisation compatible avec ce lieu compte tenu de la proximité de la route, de la distance par rapport au centre de Quelaines et de l'absence de terrain autour.
- L'aménagement d'un lieu de mémoire à l'emplacement de l'église engendrant une déconstruction partielle.



Aujourd'hui, la commune s'oriente vers l'aménagement d'un lieu de mémoire afin de conserver l'esprit du lieu avec une partie du bâtiment, la réappropriation du lieu par la population et la sécurisation. C'est la solution la moins onéreuse (environ 120 000€ HT). La mise en sécurité avec l'aménagement d'un lieu de mémoire nécessite la déconstruction d'une partie de l'édifice.



L'équipe municipale a conscience que certains sont opposés à ce projet. En effet, il y a moins d'un an, une association s'est créée pour la sauvegarde de l'église, association essentiellement composée de personnes n'habitant pas la commune. Elle a fait entendre une voix, portée par l'attachement au patrimoine et par la volonté de défendre un pan de notre histoire. Cette association a eu l'occasion de se présenter lors d'une réunion du comité de pilotage et a fait entendre son opinion par voie de presse et par le biais de la justice où deux recours sans fondement ont été déposés devant le tribunal de Nantes.

La réunion publique du 4 septembre 2025

Le jeudi 4 septembre 2025, à la salle des fêtes, après un mot d'introduction de M. LEFÈVRE, maire, une présentation complète du dossier a été réalisée : la présentation des trois édifices religieux de la commune, le comité de pilotage, les différents états des lieux, l'audit du bureau d'études Proj'elect Concept, l'accompagnement et les propositions du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les solutions étudiées par le comité de pilotage et la piste retenue à ce jour, à savoir l'aménagement d'un lieu de mémoire.



Durant cette réunion, les échanges ont été riches, parfois mouvementés et certains émouvants. Nous remercions les habitants venus nombreux pour exprimer leur point de vue et leur soutien à ce projet.

Aujourd'hui, le choix de la commune doit se faire en responsabilité face aux réalités et en toute lucidité. Avec le soutien affirmé des habitants, de la Préfecture et du diocèse, l'équipe municipale va engager toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre le projet d'aménagement du lieu de mémoire dans les meilleurs délais.

Espace Claire Vue

Un lieu vecteur de lien social !

Lors de la réunion du conseil municipal du 6 juin 2019, la municipalité a fait l'acquisition de la parcelle située au 8 rue de Claire Vue afin d'en faire un pôle dédié à la culture et à l'action sociale. Après les phases de conception, de démolition et enfin de construction, ce lieu a été inauguré le samedi 28 juin 2025.

Comment a été pensé ce nouveau lieu ?

Cet espace de 330 m² composé de 3 bâtiments concentre plusieurs services au public :

- **Trois logements de 34 m² pour les jeunes** : Deux logements PMR au rez-de-chaussée et un logement à l'étage.

Une convention de partenariat a été signée avec l'association Iliade Habitat Jeune pour la gestion de ces trois logements destinés aux jeunes de 16 à 30 ans (apprentis, salariés, saisonnier, famille monoparentale...). Un local vélo et scooter est également mis à disposition des jeunes.

Les trois logements sont déjà occupés.

Les jeunes intéressés peuvent contacter l'association Iliade par mail à secretariat@iliade.asso.fr ou par téléphone au 02 43 07 27 05.

- **Un abri du passant** : Aussi appelé local d'accueil d'urgence, c'est un logement dédié aux personnes sans abri en situation de détresse. Dans le cadre de sa compétence Action Sociale, le CIAS du Pays de Craon a participé au co-pilotage de ce projet et va acquérir le local.

- **Une bibliothèque d'une superficie de 114 m²**. Cet espace est géré par la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence Culture ainsi que par des bénévoles.

- **Un espace jeunes de 57 m²** qui est géré par l'Association des Jeunes (ACJQ).

Dans sa démarche de conception, la commune a veillé à choisir des matériaux bio-sourcés, performants énergétiquement et qui s'inscrivent dans une démarche durable pour l'environnement, tels que le bois, la brique, la paille, le zinc etc...



1,2 millions d' €

Montant total HT des travaux

Dont **350 000 €** de reste à charge
financés par la commune.

FINANCEMENT

- État (DETR) : 408 000 €
- Communauté de communes Pays de Craon : 210 000 €
- Département de la Mayenne : 182 000 €
- Région Pays de la Loire : 50 000 €



Le lieu est officiellement ouvert

L'inauguration officielle s'est tenue samedi 28 juin 2025 en présence de Mme GASPARI, Préfète de la Mayenne, Mme BANNIER, députée de la Mayenne, M. GENDRY, représentant de la Région Pays de la Loire, M. SAULNIER et Mme MAHIER, représentants du Département de la Mayenne, M. LANGOUËT, Président de la Communauté de communes du Pays de Craon et M. LEFÈVRE, Maire de Quelaines Saint-Gault.

De nombreux élus du territoire, partenaires, bénévoles et habitants de la commune étaient également présents pour découvrir ce nouvel espace !



L'après-midi, les Quelainais sont nombreux à avoir répondu présents pour les portes ouvertes ! Chaque espace était ouvert à la visite permettant ainsi de faire connaître davantage le local d'urgence géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Craon, les logements jeunes gérés par l'association Iliade Habitat Jeune, la bibliothèque gérée par la Communauté de communes du Pays de Craon et l'espace jeunes de l'Association de Cohésion de la Jeunesse Quelainaise (ACJQ).

L'occasion pour les bénévoles des associations de proposer de nouvelles adhésions à la bibliothèque et dans l'association des jeunes.



Bibliothèque de Quelaines Saint-Gault

8 rue Claire Vue

02 43 68 12 88

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h30 à 11h30 / 16h30 à 17h30

Vendredi : 16h30 à 17h30 (fermé les vacances scolaires)

Samedi : 14h à 15h

Agenda ► d'octobre 2025 à janvier 2026

Tous les événements quelainais

OCTOBRE

Samedi 11

Marché d'automne
► à l'école Sainte-Marie
Par l'APEL Sainte-Marie

Vendredi 17

Collecte pour le don du sang
► de 16h à 19h, à la salle des Fêtes.
Carte d'identité obligatoire.
Par l'Association des donneurs de sang Cossé-Quelaines

Vendredi 17

Vendredi ensemble : Film
► à l'Espace Sacré Coeur
Par le Secours Catholique

Samedi 18

Rand'Obscur et randonnée pédestre
Par le Cyclo-club Quelaines et Familles Rurales

Vendredi 24

Après-midi dansant avec B. LEBLANC
► à 14h, à la salle des fêtes
Par Temps de danse

Samedi 25

Portes ouvertes de la Résidence Autonomie le Mottais.
Visite des locaux et rencontres avec les résidents.
► de 14h à 17h, à la Résidence Autonomie, 23 rue de Bretagne.



NOVEMBRE

Samedi 1^{er}

Fest-Noz avec les groupes Agora Sonerien, duo Menguy / Le Pennec et Manigale.
► à la salle des Fêtes, à partir de 21h.
Entrée : 8€ (gratuit pour les - de 14 ans)
Buvette et crêpes sucrées sur place.
Par l'association AGORA

Mardi 11

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.
En présence de la Fanfare, du brass-band du Sud-Mayenne et de la Note.
► à 10h15 à Saint-Gault
► à 10h45, rassemblement à la mairie.
Par la municipalité et l'association des Anciens Combattants de Quelaines Saint-Gault

Vendredi 14

Vendredi ensemble : Loto
► à l'Espace Sacré Coeur
Par le Secours Catholique

Vendredi 28

Après-midi dansant avec S. BURLOT
► à 14h, à la salle des fêtes
Par Temps de danse

Vendredi 28 et samedi 29

Collecte annuelle de la Banque Alimentaire
► sur les horaires d'ouverture du Utile

DÉCEMBRE

Vendredi 5 & samedi 6

Téléthon & animations de Noël
Plus d'informations à venir
Par la municipalité, l'Association des commerçants et artisans ainsi que les associations partenaires

Dimanche 7

Concert de la Sainte-Cécile
► à 15h30, à la salle des fêtes.
Par la fanfare de Quelaines St Gault

Vendredi 12

Vendredi ensemble : Jeux de société et goûter de Noël
► à l'Espace Sacré Coeur
Par le Secours Catholique

Samedi 13

Arbre de Noël de l'école Sainte-Marie (réservé aux familles de l'école)
Par l'APEL Sainte-Marie

Vendredi 19

Après-midi dansant avec T. SIMON
► à 14h, à la salle des fêtes
Par Temps de danse

Vendredi 19

Collecte pour le don du sang
► de 14h45 à 19h, à la salle FCC à Cossé-le-Vivien.
Carte d'identité obligatoire.
Par l'Association des donneurs de sang Cossé-Quelaines



JANVIER

Vendredi 2

Cérémonie des vœux
► à 20h, à la salle des fêtes

Vendredi 9

Vendredi ensemble : Repas de la nouvelle année
► à l'Espace Sacré Coeur
Par le Secours Catholique



Vous avez plus de 60 ans ?

PARTICIPEZ AUX ANIMATIONS DE L'AIDE À LA VIE PARTAGÉE DU VILLAGE LE MOTTAIS

Sur inscription auprès de Laëtitia MARAIS,
au 06 65 44 31 85



Informations diverses

PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES !



Il est temps de vérifier votre inscription sur les listes électorales. **Les prochaines élections municipales sont fixées aux 15 et 22 mars 2026**, dates auxquelles les citoyens seront invités à élire leurs conseillers municipaux et communautaires.

Que vous ayez changé d'adresse sur Quelaines Saint-Gault ou que vous veniez de vous installer, pensez à vous inscrire sur les listes électorales ou à faire connaître votre nouvelle adresse pour pouvoir voter dans le bureau de vote de votre secteur.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes en vue de participer au scrutin de mars 2026 peuvent déposer leur demande jusqu'au 6 février 2026 (sauf cas précis listés par l'article L. 30 du code électoral)

Vous souhaitez être acteur de la vie de la commune et agir au service de la population dans l'intérêt général en devenant conseiller(e) municipal(e) ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie au 02 43 98 82 08 ou par mail : mairie@quelaines-saint-gault.fr

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Depuis la mise en place du "zéro phyto", la charge de travail est lourde pour le service espaces verts (entretien des massifs, nettoyage du cimetière, ...), notamment au printemps et à l'automne.

Si vous disposez d'un peu de temps et que vous êtes intéressé(e) par du bénévolat, la commune vous propose de devenir bénévole chargé d'entretenir le cimetière aux côtés de Jérôme, agent des espaces verts.

L'idée est de créer un groupe de bénévoles qui pourrait appuyer l'action du service Espaces verts 3 ou 4 fois par an, notamment au printemps et à l'automne.



Merci au groupe de bénévoles qui a entretenu le cimetière pendant une matinée cet été !

i Inscription et renseignements auprès de la mairie : 02 43 98 82 08 - mairie@quelaines-saint-gault.fr

OBLIGATIONS LÉGALES POUR LES ASSOCIATIONS

En France, une association a l'obligation légale de déclarer tout changement dans la composition de son bureau à la préfecture. Il est pertinent d'informer la mairie également, même si ce n'est pas une obligation légale stricte. Selon l'art. 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, une association doit déclarer dans les 3 mois :

- Toute modification des dirigeants (président, trésorier, secrétaire)
- Tout changement d'adresse du siège social
- Toute modification des statuts.

Dans la mesure où les associations entretiennent des relations avec la municipalité (location de salles, communication, subventions), il est recommandé de prévenir la mairie des changements de bureau.



Lotissement "Les Chênes 2"

La commercialisation a démarré !

Après quelques années d'études et de concertations pour pouvoir implanter un lotissement sur la route d'Astillé, le nouveau zonage du terrain a été approuvé le 19 décembre 2024 par le conseil municipal. La viabilisation du lotissement Les Chênes 2 vient de commencer.

Situé à proximité de la route d'Astillé, le lotissement « Les Chênes 2 » accueillera quinze maisons individuelles sur des parcelles allant de 362 m² à 986 m² libres de constructeurs.

Deux parcelles sont réservées à la construction de logements qui seront mis en location par un bailleur social.

15 parcelles viabilisées sont en vente au prix de 57,50 € HT le m².

Le plan, le règlement du lotissement et les conditions de vente sont à retrouver sur www.quelaines-saint-gault.fr



POUR RÉSERVER UNE PARCELLE :

1. Pré-réservation d'une parcelle possible dès maintenant ;
2. Réservation d'une parcelle à la fin de la viabilisation avec une délibération du conseil municipal ;
3. Après la réservation, vous avez 6 mois pour déposer le permis de construire ;
4. A l'issue de l'accord du permis de construire, l'acte de vente pourra être signé.

Maison des loisirs

Du voyage dans l'air !



L'histoire a démarré ainsi : les petits Quelainais ont joué au loto. Sergio, ce chanceux, était présent et a gagné le jackpot ! Il s'est décidé à partir à l'aventure à la découverte des 5 continents... sauf qu'il a oublié sa valise. Les aventuriers sont partis à sa recherche à travers les continents, mais à chaque fois que Sergio la retrouvait, la même histoire recommençait...

Une équipe jeune et dynamique était présente cet été pour emmener ces aventuriers en voyage à travers les continents ! Ce sont 5 jeunes Quelainais âgés de 16 à 18 ans, des jeunes qui ont accompagnés Nicolas, le directeur du centre, avec Myriam et Jean-Noël connus des enfants, ainsi que des jeunes vacataires âgés de 20 ans environ. Le centre a accueilli les enfants au début des vacances scolaires pendant 4 semaines en juillet ainsi que la dernière semaine d'août.

Les agents ont vécu des grosses semaines intenses et rythmées. Nicolas, directeur de l'accueil de loisirs indique qu'à cette période « *Les agents font quasiment deux mois de travail en 1 mois mais notre présence est essentielle et cette mission est toujours remplie avec bonne humeur et passion !* »

Cette année, le centre a connu une plus forte fréquentation que les autres années, en moyenne 60 enfants/jour contre 50 l'année passée.

Les animations sont organisées en 3 groupes : 3-5 ans / 6-8 ans / 9-11 ans de manière à ce que les futurs CP par exemple se retrouvent dans le groupe 6-8 ans pour avoir un repère pour la future rentrée de septembre.

En parallèle des aventures au sein du centre, des excursions ont eu lieu. Les 3-5 ans ont visité une ferme à Saint-Quentin-les-Anges avec cueillette de fraises et réalisation de brochettes avec les fruits récoltés. Les 6-11 ans ont participé à la journée Run Color à Craon.

L'artiste-graffeur Maxime DUNAS a réalisé un atelier graff avec les enfants. Leurs œuvres d'art seront prochainement affichées sur la façade de la maison des loisirs !

Enfin, les enfants ont visité le Refuge de l'Arche où ils ont participé à un jeu d'enquête pour retrouver l'animal qui avait disparu du refuge !

Les séjours inter-accueils organisés sur le Pays de Craon ont accueilli plus de 60 enfants de Quelaines.



De quoi laisser de beaux souvenirs à nos petits bambins pour leur été !



Pour toutes informations concernant l'accueil de loisirs : Nicolas FOUBERT n.foubert@cias.paysdecraon.fr



Barbecue de la Résidence Autonomie



Sortie à Coco Plage



Après-midi pétanque



Balade au Parc du Grand Plessis



Sortie au Musée Robert Tatin

L'été à la
Résidence Autonomie &
l'Aide à la Vie Partagée

